

Forum prospectif : réseau éducation sans frontières

PAGE
12

Témoignage de Brigitte Wieser, membre du RESF



En 2020, le RESF, ce sera...

Le réseau a été créé pour venir en aide aux lycéens étrangers qui le jour de leurs 18 ans devenaient des sans-papiers et vivaient soudain dans la peur, rasaient les murs dans la crainte d'une expulsion vers un pays où souvent ils n'avaient plus personne.

Le RESF n'a pas voulu se constituer en association, c'est un réseau qui comprend des organisations, des associations, des syndicats, des partis : environ 230 signataires et surtout des citoyens qui ont décidé de ne plus accepter l'inacceptable. Beaucoup sont venus car ils ont vécu un drame dans leur voisinage, ils ont été touchés de près par une arrestation, une expulsion ou sont des militants de longue date.

Le réseau fonctionne de manière horizontale, sans hiérarchie : c'est « celui qui dit qui fait », pas d'adhésion, les gens viennent et repartent sans que l'on sache se compter et de ce fait l'adversaire non plus ne peut nous compter et donc nous saisir. Cela permet à un très large nombre de militants de se retrouver sur le thème du refus de l'exclusion, sans forcément partager les mêmes opinions sur d'autres sujets. Alors que l'État nous propose le rejet et la méfiance de l'autre, les militants ont fait le choix de l'accueil et de la solidarité.

Seuls les dons permettent de subvenir à nos besoins qui sont par ailleurs très faibles car il n'y a pas de salarié, simplement un local sous-loué. Les dons financent des actions et des manifestations.

Ce système a permis aussi une grande autonomie des différents collectifs sur le territoire, en fait il n'y a pas un RESF, mais plusieurs selon l'endroit, le contexte.

Le réseau éducation sans frontières (RESF)

Date de création : 2004.

Missions, projet : réseau de solidarité avec les enfants de familles sans-papiers et jeunes sans-papiers scolarisés, constitué de collectifs locaux.

Signes particuliers : aucune hiérarchie, ni président, ni porte-parole, tous les membres ont le même statut et les décisions sont prises au consensus.

Financement : un « cochon » sur le site pour recueillir les dons.

Nombre de bénévoles/militants : extensible !

Nombre de salariés : aucun.

Structuration : des centaines de collectifs locaux dans les écoles et quartiers.

Site Internet : www.educationsansfrontieres.org



Chacun s'investit selon ses disponibilités, est responsable lorsqu'il y a une décision rapide à prendre sans en référer à un tel ou un tel. Une des forces de RESF est de savoir réagir à chaud, très vite, sept jours sur sept, pour arrêter une décision administrative. Au-delà des réussites au cas par cas, nous nous sommes aperçus qu'il fallait aller plus loin et faire changer les lois. Une fois ce but atteint, nous pourrions disparaître puisque le combat n'aura plus lieu d'être.

Les lois sur l'immigration reposent sur l'idée que l'étranger fait peser un danger sur notre société. Nous essayons de montrer que la plupart des peurs, comme celle de l'envahissement, ne reposent sur rien : nous vivons dans un monde principalement sédentaire seule 3 % de la population mondiale vit hors de ses frontières. En France, par exemple, les sans-papiers ne représentent que 0,3 % à 0,6 % de la population. Les migrants qui prennent la route ne le font pas en fonction des lois du pays d'accueil, ce sont les situations politiques, sociales, environnementales de leurs pays qui les poussent à partir.

Parallèlement à la bataille de l'opinion, les consciences s'éveillaient. Grâce à la circulaire Sarkozy en 2006, pour contrer RESF, les citoyens ont appris que les étrangers sans-papiers n'étaient pas des clandestins comme on voulait leur faire croire mais les parents du copain de leurs enfants. En 2008 et en 2010 ils ont constaté, grâce à deux longues grèves de travailleurs sans-papiers, que les sans-papiers travaillaient. L'image du clandestin menaçant notre société commence à craqueler, ils veillent à la scolarité de leurs enfants, ils travaillent, bref ce sont des gens à peu près comme tout le monde. D'où la modification du comportement d'une grande partie de la population qui s'indigne et ne laisse plus commettre ces ignominies. À présent la société se sait métissée, c'est un fait. La société civile veille et l'État ne peut plus faire n'importe quoi.

Brigitte Wieser, quand elle pensait à l'avenir, disait : « Notre seule issue, c'est de disparaître. On n'est pas l'objet de notre combat. »

Vous l'avez compris, en 2020, RESF n'existe plus, nous avançons et je ne peux pas imaginer un échec de notre combat d'ici là. Toutefois cela ne va pas se faire tout seul, il y a plusieurs dangers : la frilosité devant la politique européenne qui veut transformer l'État en forteresse, un manque de courage de nos politiques. Ce n'est pas gagné aujourd'hui, mais nous allons dans le bon sens.

Un autre danger pour le réseau serait le glissement vers le caritatif qui existe çà et là parce que les sans-papiers ont souvent des problèmes de précarité qui ne leurs sont pas spécifiques mais sont cruciaux pour eux. RESF n'est pas armé pour ça et il existe des associations spécifiques dans ce domaine et c'est avec elles qu'il faut travailler.

Fin.

Forum prospectif : Garonne multi-services

PAGE

14

Témoignage de Julien Mayet, directeur de Garonne multi-services



En 2020, Garonne multi-services, ce sera...

Garonne multi-services s'appelle *Senior one* et est leader sur le marché. Ce n'est plus une association. Je ne suis plus salarié, j'ai été licencié suite à la reprise du marché de la perte d'autonomie et des services qui vont avec, par *Senior one*, filiale d'un grand groupe de banque/assurance. Je n'ai pas bénéficié d'un parachute doré, j'ai juste eu droit à un peu de plomb.

2005 est le point de départ de la dérèglementation du secteur avec le plan Borloo. Il a ouvert ce marché des services à la personne au lucratif, on est passé de 5 000 structures à 20 000. Les 15 000 entrantes étant essentiellement des structures lucratives qui n'existaient pas auparavant. Ce secteur a aiguisé beaucoup d'appétit, c'est le baby boom qui devient le papy boom.

C'était un marché énorme, d'autant plus que l'on est face à des maladies très lourdes et incurables pour l'instant (Parkinson, Alzheimer...). À l'époque, le financement reposait essentiellement sur l'idée de solidarité nationale ou encore de la solvabilisation pour l'État de ces services par le biais de diverses mesures fiscales.

Les besoins de la population étaient en augmentation croissante compte tenu du vieillissement et les fonds publics ne permettaient plus de répondre de manière satisfaisante aux besoins.

Garonne Multi-services (Una 31)

Date de création : 1997.

Missions, projet : services d'aide à domicile, secteur sud-est de Toulouse.

Signes particuliers : association « de quartier », service de proximité pour les personnes âgées et/ou handicapées. Fort engagement militant. Secteur en crise structurelle profonde.

Financement : pas de subventions directes, les personnes qui utilisent les services sont aidées notamment par le biais de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Ces aides représentent 2/3 du budget de l'association.

Nombre de bénévoles/militants : 10.

Nombre de salariés : 62.

Structuration : association locale, adhérente de l'UNA.

Site Internet : www.gms-aideadom.fr



En 2010, un grand débat a été organisé et il en est ressorti les idées forces suivantes : pour prendre en charge la perte d'autonomie dans notre société, il faut continuer à fonctionner avec la solidarité, et la prévention doit être favorisée. Mais des pressions fortes existaient pour favoriser le développement d'un système d'assurances privées pour couvrir le risque dépendance.

La crise financière de 2011 est arrivée au parfait moment pour que le Premier ministre, M. Fillon, repousse aux calanques grecques l'idée du financement du 5^e risque par la solidarité nationale, au nom du rationalisme budgétaire.

Parallèlement nos services étaient en proie à une crise sérieuse de financement, nous étions obligés de pratiquer des prix de vente inférieurs à nos prix de revient.

Nous avons donc accumulé des pertes et nous nous sommes tournés vers notre financeur privilégié, le conseil général. Sa réponse fut que dans la mesure où il ne fallait pas porter atteinte à la libre concurrence et que les finances étaient asséchées, il fallait se débrouiller. Se débrouiller, c'était : mutualisez, fusionnez, etc. Nous avons essayé de le faire et cela nous a permis de rendre nos travaux plus efficaces, mais cela a coûté encore plus cher !

Julien Mayet, quand il pensait à l'avenir, disait : « En 2020, Garonne Multi-services s'appellera Senior One® et sera leader sur le marché. »

Simultanément la concurrence lucrative bénéficiait de lourds investissements des secteurs assuranciers et bancaires et avait des coûts de revient nettement moins importants que les nôtres. Les structures associatives ont dû fermer leurs portes les unes après les autres. Finalement, la souscription obligatoire à une assurance privée pour financer la dépendance a été votée et le débat fut clos.

D'un côté les banques et compagnies d'assurances vendaient des assurances pour la perte d'autonomie aux personnes et de l'autre elles leur fournissaient directement le service et récupéraient ainsi l'argent qu'elles avaient pu leur donner. C'est comme cela que nous avons finalement disparu.

En 2020, il y a du bon et du moins bon. Il y a des disparités selon le territoire : il vaut mieux être riche et bien portant en ville avec une survenue de la perte d'autonomie vers 90 ans que pauvre à la campagne, car là les entreprises commerciales ne se sont pas déplacées.

Le seul aspect positif est qu'autant nous coûtions trop cher à l'État autant les structures commerciales une fois seules sur le terrain ont pu faire augmenter les prix. De fait, les salariés employés dans ces structures ne sont plus la variable d'ajustement comme auparavant et donc y trouvent leur compte.

Fin.

Forum prospectif : réseau Cocagne

PAGE

16

Témoignage de Jean-Guy Henckel, fondateur des jardins de Cocagne



En 2020, le réseau Cocagne, ce sera...

En 2020, je vais essayer de rassembler autour de moi tous les gens qui ont monté cette aventure des jardins de Cocagne. Nous mesurons le chemin parcouru face à ces 220 jardins de Cocagne qui ont été montés, 7 000 personnes y travaillent, et sommes devenus un acteur majeur de l'agriculture biologique qui n'a plus rien d'anecdotique puisque c'est pratiquement 1 000 ha qui ont été mis en culture.

Et puis, il y a tous ces nouveaux projets sur lesquels nous avons travaillé ces dernières années : reprendre des terres, embaucher des personnes en difficulté, produire du bio et le vendre à des consommateurs du territoire. Nous avions l'intuition en 2010 que les valeurs défendues dans la précédente décennie restaient tout à fait d'actualité pour la décennie à venir.

Au regard du contexte économique et environnemental, nous avons bâti un projet stratégique : nous avons été à une toute petite échelle une petite éprouvette dans un laboratoire et au sein de cette éprouvette il y avait une des formules qui seraient constitutives d'un avenir plus social, plus solidaire, plus écologique. En même temps, on n'a pas pu s'empêcher de transformer l'utopie en réalité : ce que je ne vous conseille pas forcément de faire, car c'est transformer un beau rêve en une série de difficultés au quotidien...

Mais nous avons compensé cet inconvénient immédiatement en créant une autre utopie. Nous avons travaillé sur un projet qui a été une expérimentation longue,

Le réseau Cocagne

Date de création : 1999.

Missions, projet : essaimer, mutualiser, encadrer, professionnaliser un réseau de jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Inventer de nouvelles formes d'entreprises.

Signes particuliers : c'est bio, c'est local, c'est solidaire !

Financement : 30 % d'autofinancement, 40 % contrats aidés, 30 % partenaires publics.

Nombre de bénévoles/militants : 1 200.

Nombre de salariés : 4 500.

Structuration : 110 jardins en activité, 4 000 jardiniers, 20 000 familles

Site Internet : www.reseaucocagne.asso.fr



douloureuse, compliquée, appelée « Fleur de cocagne ». Je m'explique : aujourd'hui quand vous offrez une fleur ou un bouquet de fleurs, vous cautionnez de drôles d'histoires sociales ou écologiques. Les fleurs arrivent à Roissy du Kenya, du Zimbabwe, passent à Rungis pour être redistribuées dans des usines où l'on fabrique des bouquets de fleurs. Donc ce merveilleux bouquet de fleurs est en fait un bouquet de misères avec tout ce qu'il traîne derrière lui ! Avec fleurs de Cocagne nous avons essayé de faire de la fleur bio, locale, solidaire.

Par ailleurs, nous avons un problème de changement d'échelle. Il nous a fallu repenser notre gouvernance, renforcer nos forces vives et nos modes de financement, nous avons décidé de nous transformer en groupe sans pour autant perdre notre âme. Nous avons trouvé de nouvelles alliances autour d'un triptyque : imaginer pour chaque projet, sur chaque territoire de mobiliser les pouvoirs publics, le monde de l'économie et de l'entreprise et la société civile. Cela nous a donné accès par exemple, à des compétences de gens du monde de l'entreprise, lorsqu'ils ont commencé à mettre un pied dans les jardins, ils nous ont apporté une plus grande efficacité et découvert un domaine qui leur a donné davantage envie de s'engager.

Jean-Guy Henckel, quand il pensait à l'avenir, disait : « Nous sommes l'éprouvette au fond du laboratoire contenant la formule de l'avenir ! »

La société civile a montré qu'elle était capable de consommer autrement, on l'a également amenée à penser que l'on pouvait épargner autrement : c'est le livret *Agir...*

Cette force de la société civile mise à la même table que les pouvoirs publics et les membres de l'économie et de l'entreprise fait que vous réinventez de nouvelles règles démocratiques locales qui, si elles ne permettent peut-être pas de changer le monde, permettent en tous cas d'y contribuer par le biais de montages d'initiatives sociales et solidaires.

On nous prédisait de grosses difficultés du fait de travailler avec les grands groupes d'entreprises, car ils allaient nous instrumentaliser, avec les pouvoirs publics, car nous n'aurions pas d'avenir, avec la société civile très instable... Finalement, le plus gros problème que nous avons eu, c'était nous, c'était moi : la personne dont il faut le plus se méfier dans tous les projets que vous monterez dans les dix à quinze ans, c'est vous et votre propre organisation. Ce qui nous a le plus freiné, c'est en interne de faire monter toute une organisation au même niveau d'information. On a beaucoup parlé d'intérêt général et de collectif, mais il n'y a pas de transformation du monde possible sans transformation personnelle.

Fin.

Forum prospectif : l'institut Angenius

PAGE

18

Témoignage de Thanh Nghiem, fondatrice de l'institut Angenius



En 2020, l'institut Angenius, ce sera...

Angenius est une ONG que j'ai fondée en 2002 et qui avait pour but d'accompagner les porteurs de projets – ONG, collectivités, chercheurs, étudiants, libristes, créateurs, artisans, etc. – pour développer des modes de vie durables et surtout diffuser librement les connaissances. C'est un incubateur de projets, un modèle *Open source* appliqué à des modes de vie durables, de façon très concrète, au quotidien. Nous agissons dans tous les types de situations, notamment dans les territoires défavorisés. La particularité est qu'il n'y a que des bénévoles, qui tous portent cette volonté de partager librement les savoirs. Nous montons des projets et que cela marche ou pas, nous en tirons des enseignements pour les donner à tout le monde. Et c'est ainsi qu'Angenius a accompagné l'empreinte écologique, les premiers éco-quartiers, également des projets liés au Web 2 comme Wikipedia, etc.

On va déjà se projeter en 2012, on se trouve face à de grands changements, on est passé en triple B, donc la dette coûte deux fois plus cher. Ensuite, les révolutions arabes continuent à secouer le monde. Les jeunes ont de l'espoir, pensent que le monde peut changer. Le Web permet de faire passer des idées démocratiques, de développer l'esprit critique. Troisième chose, lors du Sommet de la

L'institut Angenius

Date de création : 2002.

Missions, projet : Incubateur de projets pour la mise en place de modes de vie durables et la libre diffusion des savoirs.

Signes particuliers : pilotes in vivo / recherche appliquée et libre diffusion des résultats en Open source, gratuitement / réseaux d'acteurs engagés : enseignants, chercheurs, ONG, hackers, élus, acteurs de territoire, artistes, designers, cadres dirigeants.

Financement : autofinancement, fonds publics et privés selon les projets / partenariats transversaux multiformes : territoires, entreprises, institutions, enseignement et recherche, « tiers-espaces ».

Nombre de bénévoles/militants : une bénévole à temps plein, réseau extensible selon les projets.

Nombre de salariés : aucun.

Structuration : informelle, réseau dense de partenaires en France et dans le monde.

Sites Internet : <http://angenius.net>, www.movilab.eu, <http://thanh-nghiem.fr>



Terre, les révoltes dans la société civile relayées par Internet et les réseaux sociaux aboutissent au fait de reconnaître qu'on ne peut pas continuer comme ça : faire du jetable, consommer toujours plus, travailler toujours plus, produire de la malbouffe et de l'inégalité... Et, comme il n'y a plus d'argent dans les caisses, il faut se débrouiller. Alors on se tourne vers des gens qui ont des solutions pratiques. Ce sont souvent des associations, des gens sur le terrain qui depuis dix ans font des choses concrètes et qui ont trouvé des solutions qui fonctionnent et les diffusent. Et nous rentrons dans un modèle du partage. Voilà l'utopie qui, à mon avis, n'en n'est pas une. Elle est à l'œuvre.

Le projet Movilab

En 2011, nous avons soumis au ministère de l'Environnement, le projet « Movilab » (l'incubation des modes de vie durable *in vivo*) : avec les maisons de quartiers, les maisons des associations, les espaces numériques, tout ce qui existe aujourd'hui dans les territoires à destination du public dans les collectivités, on partage toutes les connaissances, via des vidéos, des blogs. Une expérience locale peut se diffuser partout. On aide les gens à côté de chez eux. On teste des modes de vie. On se rend compte que l'on peut partager des chambres, des maisons, des outils, sa cuisine de particulier à particulier et cela coûte 90 % moins cher. Par exemple, votre voiture : aujourd'hui vous n'utilisez que 3 % de son temps, donc 97 % de son temps ne sert à rien et cela coûte environ 1 000 € par an.

Thanh Nghiem, quand elle pensait à l'avenir, disait : « L'avenir, c'est le partage, il sourira à ceux qui auront appris à partager : connaissances, savoir-faire, biens peu ou sous-utilisés, même la voiture, une chambre ou un repas, tout peut y passer ! »

En 2012, nous testons Movilab sur des territoires précurseurs dans le Pas-de-Calais, en Rhône-Alpes, à côté de Nice à Mouans-Sartoux : ces lieux ont en commun d'avoir des acteurs très engagés avec lesquels on peut faire l'expérimentation. Tout ce dont je vous parle a déjà été fait, ce qu'il faut à présent c'est le rendre digestible, avoir des vidéos, des choses simples et des témoignages. Ce qui est intéressant, c'est que ce sont ceux qui l'on fait qui vont témoigner et expliquer combien ils ont économisé depuis dix ans.

L'idée est que ce ne sont pas les chercheurs qui savent, ce sont les gens qui font, les chercheurs sont là pour assurer la transmission. Tout cela peut ensuite entrer dans un processus de pollinisation.

Fin.

Forum prospectif : Pro bono lab

PAGE
20

Témoignage de Yoann Kassi-Vivier, président de Pro bono lab



En 2020, Pro bono lab, ce sera...

En qualité de président de Pro bono lab, la question que je me suis posée pour 2020 est comment allons-nous multiplier les solutions d'accompagnement pour les associations sachant qu'elles font face à de multiples mutations.

En 2011, Pro bono lab c'est un salarié, deux stagiaires et une quarantaine de bénévoles. Nous avons commencé par faire une étude internationale, nous sommes partis au États-Unis pendant six mois pour voir ce que faisaient là-bas les associations qui accompagnent d'autres associations, nous avons observé les territoires, regardé les logiciels libres. Puis, nous avons fait la même chose en Europe. Lorsque nous sommes revenus en France, nous avons discuté avec les acteurs de l'accompagnement, l'Avise, etc. Nous nous sommes rendus compte que lorsque l'on est sur un territoire, il n'est pas évident de choisir la solution d'accompagnement adéquate, car il en existe plusieurs, et qu'elles ne sont pas toutes lisibles. Par ailleurs, lorsqu'une association cherche une expertise bénévole pour répondre ponctuellement à un problème qu'elle rencontre, dans 50 % des cas elle ne trouve pas de bénévole. Cela ne nous paraissait pas normal sachant qu'il y a plein de gens qui sont prêts à aider (moi le premier), nous voulions donc trouver des possibilités d'intermédiation.

À la suite de nos voyages nous avons déterminé trois types de projets *pro bono* mobilisant les compétences de bénévoles ou salariés volontaires et réalisables en parallèle de leur activité professionnelle :

Pro bono lab

Date de création : janvier 2011.

Missions, projet : accompagner le partage de compétences pour soutenir le développement des associations d'intérêt général.

Signes particuliers : recherche de pratiques innovantes à l'étranger, associations/entreprises, professionnels/étudiants, Web et Open source.

Financement : 75 % partenaires privés, 25 % partenaires publics.

Nombre de bénévoles/militants : 40 sur la structure, à partir de janvier sur les projets.

Nombre de salariés : 1 directeur et 2 stagiaires.

Structuration : 1 antenne locale à Clichy pour les projets pilote.

Site internet : www.probonolab.org

Blog : www.pro-bono.fr



- un diagnostic, afin de comprendre la situation d'une association et de formuler des projets réalisables par des volontaires et répondant aux besoins identifiés ;
- un projet court, appelé Marathon Pro bono, pendant lequel plusieurs associations vont bénéficier de services réalisés par des volontaires au cours d'un événement d'une journée ;
- un projet de trois mois, appelé Conseil Pro bono, réalisé par équipe de cinq volontaires recrutés et formés à la gestion de projet de conseil.

Nous faisons tout cela avec des bénévoles ou des salariés volontaires car nous considérons que l'aide doit être limitée dans le temps, que la personne qui s'engage n'a pas forcément une adhésion très forte et éternelle avec le projet de l'association à laquelle elle apporte son savoir-faire. Elle a simplement peu de temps et veut faire quelque chose de bien, en valorisant les compétences dont elle dispose. Pro bono lab veut être là pour lui donner l'opportunité de s'engager.

Si je me projette en 2020, on fait plein de choses : on travaille en collaboration avec d'autres acteurs de l'accompagnement, on essaie d'avoir des solutions d'accompagnement beaucoup plus lisibles. Quand on voit à quel point les entreprises se font accompagner pour créer de la valeur ajoutée, on se demande pourquoi les associations ont aussi peu de conseil, aussi peu de personnes qui ponctuellement vont apporter une expertise. Nous voulons collaborer sur un territoire. On sait qu'il existe le DLA, le Crib, les Maisons des associations, mais lorsque j'ai un besoin, qui me dit vers qui me tourner ? Toutes les offres doivent être lisibles en 2020. Si par exemple j'ai un problème juridique, je sais où je dois aller pour qu'en deux semaines mon problème soit résolu.

Yoann Kassi-Vivier, quand il pensait à l'avenir, disait : « Bénévolat, modèle économique, gouvernance, mutualisation... Demain, qui accompagnera les associations dans ces grandes transformations ? »

La deuxième chose, car nous travaillons beaucoup avec les entreprises, est que nous aurons réussi à leur faire comprendre qu'elles ont aussi un rôle d'accompagnement vis-à-vis des associations.

En 2020 également, nous partagerons beaucoup nos idées, nos pratiques et nos outils de manière beaucoup plus libres. On doit construire à partir du travail des autres (par exemple le DLA, Passerelles et compétences, etc.) et, en échange, contribuer à l'intelligence collective en partageant à nouveau le fruit de ses travaux. Les acteurs de l'accompagnement qui prônent la mutualisation seront eux-mêmes exemplaires sur ce point.

Fin.

Forum prospectif : Pouvoir d'agir

PAGE
22

Témoignage de Pascal Aubert, vice-président de la Fcsf¹



En 2020, Pouvoir d'agir, ce sera...

Je fais partie du collectif Pouvoir d'agir depuis dix ans, puisque nous sommes en 2020. Il y a dix ans nous étions dans la crise, ça craquait de partout. C'est cela qui avait été le déclencheur des associations du collectif Pouvoir d'agir qui œuvraient dans le secteur de la politique de la ville. Les associations étaient essouffées, à genou, instrumentalisées, avec une perte de sens de leur projet. La politique de la ville avait quasiment disparu.

Le point de départ, c'est le coup de gueule de Claude Dilain, à l'époque maire de Clichy-sous-Bois. Ce maire courageux avait dit : « Nous sommes à l'abandon et on tolère que des zones entières soient débranchées de ce qui fait avancer le reste de la société. » Le collectif s'est constitué en rebond à cela, en insistant sur la manière dont sont considérés les habitants de ces quartiers populaires. On les considère comme des problèmes à régler, alors que c'est une richesse, un point d'appui, qu'il y a un potentiel d'amélioration de la qualité de la vie de manière globale qui n'est pas utilisé. On était conscient qu'il y avait une opportunité à saisir car les moments de crise sont les moments où les cartes se rebattent.

Finalement, en 2020, ce collectif change de nature, il n'est plus inter-associatif, on n'a pas voulu devenir une coordination instituée qui soit le porte-parole de cette question, qui soit sollicitée pour constituer un secrétariat d'État au Pouvoir d'agir. Nous avons veillé à mettre en réseau les gens qui dans les quartiers se sont connectés entre eux pour s'auto-former. Nous avons réussi à nous effacer en

Pouvoir d'agir

Date de création : 2010.

Missions, projet : lutte contre l'exclusion sociale et politique par le développement du pouvoir d'agir des personnes éloignées de l'espace public (formation, plateformes locales d'appui, plaidoyer).

Signes particuliers : Collectif multiforme et informel, gouvernance horizontale et décisions au consensus, pas de présidence mais des référents-chantiers.

Financement : un « pot commun » des réseaux.

Nombre de militants : extensible !

Nombre de salariés : une demie, à durée déterminée !

Structuration : 17 réseaux nationaux, des associations, des membres et contacts individuels.

Site Internet : www.pouvoirdagir.fr

1. Fédération des centres sociaux et socioculturels de France.



nous mettant au « service de ». Nos différentes associations se sont regroupées à des échelles locales, départementales, pour devenir des plateformes d'appui qui permettent à des groupes d'habitants qui ont envie de développer un projet de venir y puiser des outils, de l'appui, de la méthodologie, sans dénaturer leur projet. Nous nous interdisons de porter un jugement sur la nature du projet. Nous ont rejoint des personnes qui maîtrisent les outils numériques et les mises en réseaux.

Le système s'est pris les pieds dans le tapis en 2010, le monde de la société de la compétition, qui avait été mis en avant, a démontré son inefficacité. La génération qui est arrivée, qui allait beaucoup plus à l'école que les générations précédentes, a un potentiel d'action, d'engagement militant mais pas dans les organisations avec schéma classique. En 2020, les militants sont disponibles tout de suite. Je suis rassuré, il y a de l'énergie derrière, des choses géniales sont inventées.

L'action locale, la transformation par le bas, s'est mise en mouvement, c'est ça le pouvoir d'agir. Plutôt que d'attendre que les systèmes globaux soient transformés, ce qui fonctionne réellement ce sont les micro changements qui ont fini par faire pression sur les structures institutionnelles et qui ont permis de passer ce grand cap de tourmente. Donc, 2020 c'est l'optimisme pas forcément de la raison mais celui de la volonté d'agir.

Cependant depuis le début, nous sommes confrontés à la difficulté d'être soutenus dans notre idée pour de très mauvaises raisons. Par exemple, que certains disent : « D'accord, nous voulions justement démanteler le service public, car nous n'avons plus les moyens de nous le payer, donc débrouillez-vous ! » C'est un vrai danger, c'est le projet de la *Big Society* de David Cameron, on revient à la solidarité familiale, de voisinage, etc. Nous pensons qu'il faut les deux. Là où nous avons des freins, il faut que le service public se mette en œuvre différemment, sur le pouvoir politique, mais aussi le pouvoir des administrations locales. Libérer de l'espace pour le pouvoir d'agir des habitants ne va pas tout régler, ce n'est pas la solution magique. Mais c'est un des seuls nouveaux leviers qui n'a quasiment jamais été actionné en France et qui peut permettre soit d'amortir les mutations et de faire basculer le service public vers l'accompagnement des initiatives citoyennes plutôt que de s'en méfier, soit de les récupérer dans les clous des politiques publiques.

Pascal Aubert, quand il pensait
à l'avenir, disait : « On est à un tournant.
Je pense que nos actions peuvent
avoir un écho très favorable,
qu'on va pouvoir faire changer
les choses en profondeur. »

Fin.

Forum prospectif : C2DI93

PAGE

24

Témoignage de Philippe Avez, directeur de C2DI93



En 2020, C2DI93, ce sera...

En 2020, nous n'avons pas changé la priorité de notre action tournée vers les personnes en situation d'exclusion. L'autre engagement fort qui n'a pas changé c'est le contexte de l'embauche qu'il faut faire évoluer et nous devons agir à ce niveau notamment sur l'acteur fort de ce marché qui est l'entreprise. Aujourd'hui, il y a un peu plus d'associations adhérentes, quinze nouvelles ont rejoint le mouvement, nous sommes à présent une trentaine.

En 2010, nous avons été confrontés à l'effritement du bénévolat, la difficulté de mobiliser, le zapping, etc. Le conseil d'administration n'était composé que de professionnels du secteur associatif ou d'usagers et d'entreprises. Comment en sommes-nous arrivés à cette situation ? Cela s'explique par les décisions liées au contexte il y a dix ans, des difficultés de financements publics, un secteur extrêmement concurrentiel sur le marché de l'emploi entre les associations mais aussi directement des entreprises du secteur marchand. C2DI s'était inscrite dans une logique purement marchande, mais qui a prévalu et s'est opposée aux logiques de contrôles, d'évaluation, que je qualifierai de contreproductives, des actions car basées sur des critères strictement quantitatifs.

J'éprouve une certaine fierté en 2020 d'avoir résisté à des mouvements d'absorption encouragés par les pouvoirs publics qui ne génèrent pas d'économies. On a réduit le nombre d'acteurs avec lesquels nous étions en relation du côté des pouvoirs publics notamment.

C2DI93

Date de création : 2001.

Missions, projet : rechercher des solutions alternatives en matière d'insertion socio-professionnelle : intermédiation sur le marché du travail, animation d'un laboratoire, pôle-ressources.

Signes particuliers : fondée par un collectif d'associations de lutte contre l'exclusion et la précarité en Seine-Saint-Denis. Inscrits dans la démarche Iod (Intervention sur l'offre et la demande).

Financement : autofinancement (1 %), fonds privés (5 %), 94 % de fonds publics : conseil général (65 %), FSE (20 %), État-Acsé (9 %).

Nombre de bénévoles/militants : 14 représentants des associations fondatrices.

Nombre de salariés : 16.

Structuration : collectif de 16 associations adhérant à Fnars Ile-de-France, Uriopss Ile-de-France, CGPME 93.



Nous avons fait les paris suivants :

- élargir les critères d'évaluation à d'autres acteurs, pas seulement aux professionnels, à C2DI, aux partenaires et aux financeurs. Donc un choix politique stratégique à l'œuvre depuis dix ans, c'est l'évaluation du projet associatif et des actions qui vont en découler, des actions qualifiées de prioritaires. Cette évaluation est mise en place tous les cinq ans ;
- impliquer les habitants du territoire d'intervention dans l'évaluation, nous avons travaillé avec des universitaires, mais pas seulement, pour nous aider à réfléchir à ces questions et nous avons un protocole que nous allons essayer d'expérimenter.

Nous travaillons sur la manière de communiquer sur ce travail d'évaluation réalisé tous les ans avec les partenaires pour défendre notre projet associatif et exprimer la démarche des citoyens et des territoires et le faire remonter vers les élus.

Voici une des démarches du projet associatif. En 2020, le conseil d'administration est courageux, car il décide que ce n'est pas seulement lui qui doit déterminer les actions et les priorités mais l'ensemble des acteurs qui fréquentent C2DI. Cela sous-entend que nous mettons en place un système de concertation et allons demander à un certain nombre d'acteurs une contribution qui sera mise en commun. Le conseil d'administration choisira les orientations du projet associatif pour les cinq années à venir en fonction de ces contributions et pas seulement en fonction de sa perception de la situation de l'association dans son environnement.

Philippe Avez, quand il pensait à l'avenir, disait : « Des fois, dans le contexte actuel, on se dit qu'on va devenir dingue, mais on continue à faire des projets. Nous, à C2DI, ça fait dix ans qu'on résiste. »

Donc sept groupes de travail qui regroupent notamment les administrateurs (qui sont des professionnels de l'insertion cadres dirigeants d'associations impliquées sur le territoire), les entreprises avec lesquelles nous développons des liens relativement forts, les « usagers » de nos services, les salariés de l'association, les partenaires publics, les associations partenaires du territoire et les syndicats avec qui nous avons commencé à travailler depuis dix ans.

L'autre axe intéressant est la manière d'impliquer les habitants dans les évaluations de nos actions, le secteur est très concurrentiel, il faut que l'on montre la plus-value de nos actions par rapport à d'autres, et surtout qu'elles sont peu coûteuses. Nous ne serons pas uniquement financés par des mécènes, mais aussi par des organismes comme Oséo¹ qui aident à l'innovation, je me sens chef d'entreprise et capable de gérer des fonds.

1. Financement de l'innovation et de la croissance des PME.

Fin.

Forum prospectif : Siel Bleu

PAGE

26

Témoignage de Jean-Michel Ricard, directeur de Siel Bleu



En 2020, Siel Bleu, ce sera...

On est en 2020, Siel Bleu a 22 ans. Cette association a vu le jour suite à une envie de deux anciens étudiants en « Staps » (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), moi-même et un ami, de créer des activités physiques adaptées à des personnes fragilisées. Et pour trouver une alternative au tout curatif médical, médecin et médicament.

En 2020, Siel Bleu est toujours un groupe associatif, mais œuvre dans toute l'Union européenne et dans d'autres continents, touche à peu près 200 000 personnes chaque semaine, directement, et indirectement, plus d'un million de personnes avec toujours le même outil : l'activité physique adaptée, comme outil de prévention universelle, pour les personnes en bonne santé pour éviter un certain nombre de pathologies, de préventions secondaires pour éviter les multi-conséquences des maladies chroniques qui ont explosé en dix ans du fait de notre hygiène de vie : voiture, télé, jeux vidéo, mauvaise nourriture. Ce qui fait que le diabète de type 2 (première cause d'amputation en France, deuxième cause d'infarctus...) est devenu le vrai cancer de notre société, avec des coûts financiers énormes. Et une des solutions à ce problème est l'activité physique, qui permet entre autre de diminuer toutes les multi-conséquences de cette pathologie.

Donc, en 2020, on aura réussi à faire comprendre aux différents gouvernements français et européens qu'une activité de prévention peut être rentable et nos activi-

Siel Bleu

Date de création : 1997.

Missions, projet : mise en place de programmes de prévention santé tout au long de la vie avec un outil, l'Apa, l'activité physique adaptée.

Signes particuliers : faire reconnaître l'activité physique adaptée comme une offre thérapeutique non médicamenteuse / accessibilité financière au plus grand nombre.

Financement : modèle économique hybride, partenariats innovants privés, associatifs et commerciaux / création de valeur économique.

Bénéficiaires : 70 000.

Nombre de salariés : 270 intervenants.

Structuration : présence sur 4 pays européens avec 5 structures privées non lucratives (associations ou fondations) et 1 structure privée commerciale, 3 marques co-brandées.

Site Internet : www.sielbleu.org



tés physiques adaptées seront prescrites par le corps médical d'une façon globale. Un certain nombre d'études commencées en 2009 a montré qu'une activité de Siel Bleu sur public cible, diabète de type 2, permettrait de faire économiser 59 milliards entre 2012 et 2020 à la collectivité en France. Tous ces chiffres sont en train d'être généralisés sur le reste de l'Europe.

La mission prioritaire de Siel Bleu est la même depuis le début : l'accessibilité financière de nos activités au plus grand nombre des personnes fragilisées et pour cela nous avons continué à développer de nouveaux modèles économiques.

Nous travaillons à présent avec beaucoup d'entreprises partenaires. Le basculement s'est fait vers 2010 quand Siel Bleu a créé une première filiale commerciale avec objectif de prévenir tout ce qui est accident de travail et trouble musculo-squelettique dans les entreprises. Elle s'est fait connaître, entre autres, par la mise en condition grâce à des échauffements sur des chantiers du BTP qui a fait baisser de plus de 90 % les accidents. C'était le début de la mise en place d'un cercle vertueux économique. Les entreprises et les salariés étaient satisfaits, les pouvoirs publics aussi car il y avait beaucoup moins d'arrêts maladie. 100 % des bénéficiaires revenaient à notre association pour cofinancer notre recherche/développement (5-6 % du budget en 2010) à peu près 10 % en 2020 pour affiner nos programmes.

Jean-Michel Ricard, quand il pensait à l'avenir, disait : « Continuer à changer le pansement ou penser au changement ? »

Un grand changement également en 2020, le nombre de bénéficiaires a augmenté et grâce à une gouvernance de plus en plus directe au sein de nos structures, ces bénéficiaires deviennent vraiment une force de conviction et sont les porteurs de la prise en charge de la santé pour tous, en France et dans différents pays.

Les partenariats intelligents avec des mutuelles, avec le secteur privé, le co-branding avec des acteurs historiques de l'économie sociale nous ont permis de généraliser l'action de Siel Bleu. D'autres acteurs nous ont rejoints et cela a créé un vrai mouvement de fond sur la santé de nos populations.

Nous pensons que grâce à des structures comme Siel Bleu, il est possible de penser au changement et d'aller au-delà du peu de vision de nos politiques. La société civile doit prendre en main sa propre santé, sa propre vie et l'activité physique est un moyen pour nous de faire passer des messages au niveau du grand public.

Fin.

Forum prospectif : Coordination Sud

PAGE

28

Témoignage de Jean-Louis Vielajus, président de la Coordination Sud



En 2020, la Coordination Sud, ce sera...

En 2020, cette fédération de collectif d'ONG aura 26 ans avec une structure permanente de quinze personnes. Le scénario dans lequel on peut se placer est plutôt celui du développement pluriel. Je ne serai plus président de coordination SUD, je vais parler à la place de mon successeur.

Mais avant je vais faire une halte en 2015. À cette époque, le G20 et le G7 sont terminés, on parle du G2 : Chine, Inde. Ce sont eux qui prennent les décisions pour le monde, en particulier en matière économique. Ils donnent beaucoup d'encouragement aux pays qui ont réussi à réduire leur dette publique. Ils n'ont trouvé aucun accord sur le socle universel de protection sociale. Du point de vue national l'aide publique au développement est au plus bas niveau depuis 2010, les subventions des actions aux ONG ont un peu baissé, je dis un peu car elles étaient déjà très basses. En 2010 par exemple, en France les subventions représentent 1,5% de l'ensemble de l'aide publique au développement, en moyenne en Europe c'est 5,1%.

Avant dernier point sur ce contexte de 2015, de nouveaux acteurs interviennent. Je vais prendre l'exemple du Bop (*bottom of the pyramid*), l'activité des entreprises françaises et internationales sur le bas de la pyramide. C'est-à-dire toutes les entreprises qui investissent le marché pro-pauvres : c'est le yaourt en Inde, l'ensemble des institutions financières qui font du crédit pro-pauvres... Ce développement interroge les ONG ? Si les entreprises font des yaourts pas chers que proposez-vous ?

Coordination Sud

Date de création : 1994.

Missions, projet : appui à la professionnalisation et représentation d'ONG humanitaire d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Signes particuliers : diversité des membres et promotion de leur droit d'initiative.

Financement : 50 % financements publics, 50 % financements privés : cotisations et fondations.

Nombre de bénévoles/militants : extensible, selon les dossiers.

Nombre de salariés : 15.

Structuration : 130 ONG.

Site Internet : www.coordinationsud.org



En 2020, concernant Coordination SUD, cette vieille fédération s'est renouvelée. Les élections sont directes, nous sommes très au clair, nous partageons un projet collectif. Ça va beaucoup mieux. La Coordination s'est ouverte, nous avons accueilli parmi celles qui le voulaient les associations d'environnement, de droits de l'homme. Mais au-delà d'ouvrir et d'avoir plus de membres, nous avons cherché à construire des partenariats plus étroits avec d'autres acteurs. Les premiers sont les acteurs français de la solidarité nationale avec un espace informel. Ensemble nous avons bâti un vaste programme d'éducation à la solidarité et à la citoyenneté qui mélange nord et sud, France et ailleurs. Nous avons renforcé un partenariat étroit avec nos homologues, les ONG, les associations à travers le monde entier.

Un forum international des plateformes existe avec à chaque fois notre équivalent, les plateformes nationales associatives, et nous nous sommes dotés d'une voix collective globale pour traiter des questions globales, c'est un réseau international. Cet élément nous permet de peser dans les instances internationales, de peser sur les politiques chacun dans son pays.

Quelques réussites collectives notamment avec l'État français qui avait cherché à nous instrumentaliser. On s'est battu sur la diversité, donc nous avons des membres dont les associations sont de tailles différentes mais nous demandons au gouvernement de les aider quelle que soit leur taille.

L'autre bataille un peu plus complexe était le droit d'initiative, il ne s'agit pas pour nous de passer par des appels d'offre, il s'agit de pouvoir présenter des projets à notre initiative. Cela n'empêche pas telle ou telle association membre de répondre à des appels d'offre. On a réussi à dialoguer avec les entreprises, même si c'était compliqué.

Puis un détail, mais qui a son importance aussi, nous avons réussi à définir très collectivement avec nos associations, et en lien avec le secteur associatif, ce qui qualifiait la qualité des associations dont nous avons défini nous même les cadres et avec cela nous avons réussi à arrêter les procédures tâtilonnes, quotidiennes des bailleurs de fonds qui ne font pas confiance aux associations, nous nous sommes dotés de nos propres normes.

Jean-Louis Vielajus, quand il pensait à l'avenir, disait : « Les nouvelles formes de solidarité imposées par la crise sauront-elles renforcer les associations de solidarité internationales dans leur contribution aux relations nord-sud ? »

Fin.

Forum prospectif : Fondation Internet nouvelle génération

PAGE

30

Témoignage de Jacques-François Marchandise, directeur de la Fing



En 2020, la Fondation Internet nouvelle génération, ce sera...

À l'heure actuelle, la Fing est plutôt bien financée, nous n'avons pas de militants et nous nous posons la question de comment anticiper collectivement les évolutions numériques. Lors de sa création en 2005, nous nous sommes dits qu'un organisme comme le nôtre devrait durer cinq ans et nous sommes toujours là en 2011, nous avons échoué à un processus d'autodissolution. Alors nous essayons de nous réinventer tous les cinq ans.

En 2020, c'est le scénario le plus utopique qui correspond au projet des instigateurs de la Fing, horizontal, contributif, c'est la demande qui structure l'offre...

Nous pensons que cela a été possible car dans l'intervalle les deux premiers scénarios se sont produits, ils sont déjà en cours. Nous voyons « la marchandisation étendue » à l'œuvre depuis plusieurs années, la sphère des biens communs informationnels est en train de se réduire et de s'épuiser. « L'État se défause » est déjà à l'œuvre également, nous le voyons dans les financements qui sont plus territoriaux ou européens, alors que dans les champs numériques l'État a plutôt financé les opérateurs.

Donc, il semble qu'en 2015 les modèles de société qui nous paraissent les moins fertiles ont gagné. Nous sommes passés dans une articulation public / privé / collectif où on ne sait jamais qui a la clé. Les formes collectives sont très importantes depuis l'arrivée de l'Internet, avec un ensemble de possibilités contributives : les

La Fondation Internet nouvelle génération

Date de création : 2000.

Missions, projet : *think tank* sur les transformations numériques : accompagnement des associations, entreprises, décideurs, territoires.

Signes particuliers : association passerelle, au croisement de nombreux réseaux et thématiques ; productions en biens communs (licences libres).

Financement : 55 acteurs publics ; 45 privés (adhésion et projets).

Nombre de militants : quelques centaines de contributeurs à nos travaux.

Nombre de salariés : 15.

Structuration : 260 membres (entreprises, start-up, collectivités, universités et laboratoires, associations...).

Site internet : <http://fing.org>



réseaux sociaux, les mobilisations collectives par l'Internet. Cependant, à un moment, il y a eu un choix de revenir vers des formes pyramidales de pouvoir alors que les formes collectives et contributives semblaient être l'avenir.

Nous nous sommes fâchés avec les gens d'Apple car nous avons publié un papier qui comparait le modèle Apple au modèle Sarkozy : depuis des années on nous disait que les formes collectives contributives sont l'avenir et ce qui gagne c'est un modèle oligopolistique, propriétaire, hégémonique et dominant. C'est curieux par rapport à la fertilité que l'on pouvait attendre de modèles plus distribués.

On a parié, depuis 2011, sur le fait que les ordinateurs devaient aller, non pas vers le modèle du terminal le plus bête possible, mais vers le modèle de l'initial le plus puissant possible pour permettre à chacun d'être en position de production, une espèce de capacitation, d'*empowerment* de chacun. Puis il s'est trouvé que tout est allé vers le *cloud computing*¹. Tout va vers une informatique qui se recentralise. On assiste à un processus d'évacuation du collectif par la raison marchande. Et cela aboutit à ce que les processus d'ouverture des données publiques amorcés dans les années 2010 n'ont fait l'objet d'aucune appropriation collective. Parce que c'était trop difficile à apprendre, il y avait des marges de technicité trop importantes. Et surtout les grands acteurs du marché, trop affûtés, sont allés beaucoup plus vite que les acteurs collectifs.

Les modèles inclusifs qui disent « la société, c'est nous » se retrouvent battus en brèche. Les réseaux sociaux augmentent les disparités, car ceux qui sont dans les réseaux sociaux en ont encore plus et les autres encore moins. Ce n'est pas l'argent public qui va sauver quoi que ce soit. Nos sympathiques financeurs privés sont de moins en moins intéressés de financer une structure collective. Ce qui nous permet de continuer, ce sont quelques poches territoriales mais nous travaillons beaucoup plus avec le tissu associatif. Le numérique permet non seulement d'outiller l'individualisme en réseau, mais également l'émergence et la pérennité de nouvelles formes collectives. Et la Fing peut devenir une espèce de campus de ces transformations.

Concernant les logiciels libres, de construction collaborative, qui peuvent être de meilleure qualité que ceux proposés par le secteur marchand, on peut citer *Open Street Map* qui fournit des informations cartographiques de meilleure qualité que *Google Maps*. On remarque cependant que le système collaboratif est plus difficile et plus long à mettre en place que le système du secteur privé.

Jacques-François Marchandise,
quand il pensait à l'avenir, disait :
« Individualisme en réseaux ou nouvelles
formes collectives et collaboratives :
la différence entre des évolutions
subies et un avenir en commun. »

1. Concept qui consiste à déporter sur des serveurs distants des stockages et des traitements informatiques traditionnellement localisés sur des serveurs locaux ou sur le poste de l'utilisateur.

Fin.

Forum prospectif : Slam & Cie

PAGE

32

Slam d'Anne Cheneau alias Ella Dilafé, fondatrice
et directrice artistique de Slam & Cie



En 2020, Slam & Cie, ce sera...

*Mesdames et Messieurs attention vous êtes au sein d'une
zone de contamination*

*Depuis 2001, ils sont des milliers
À travers la France à déclamer des textes, des poèmes, à défendre des idées
Nous partîmes une poignée d'underground,
Quand en 2005 les rounds médiatiques
Se sont enchaînés, Grand corps malade notre chevalier épique
Et d'autres slameurs nomades de leur blase ont
Donné au slam ses lettres de noblesse
Cet art des mots et de la pensée qui progresse*

*En 2006, Slam et compagnie naît
Son rêve fou : faire que poète devienne un métier
Et même si la crise économique est passée par là,
À nos tournois de bon aloi
Nous on distribuait toujours des triples A à tour de bras
Pour assurer une sociale mixité
Il nous fallait batailler
Pour pérenniser la gratuité pour le public
Et c'est bien là qu'était le hic
On inventait des projets fous
En s'disant que ça valait le coup
D'aller un peu partout animer des ateliers
Convaincre que chacun pouvait écrire*

Slam & Cie

Date de création : 2006.

*Missions, projet : promotion de la scène slam actuelle auprès d'un public de plus
en plus large. Professionnalisation des slameurs intervenants.*

Signes particuliers : collectif à géométrie variable, projets interdisciplinaires.

Financement : 50 % autofinancement et 50 % subventions publiques et privées.

Nombre de bénévoles/militants : une dizaine.

Nombre de salariés : 1 permanent et jusqu'à 40 intermittents par an.

Structuration : association locale.

Site Internet : www.slam-cie.com



*Car il avait plein de choses à dire
Sur nos scènes ouvertes
Les paroles étaient offertes
Écoute et respect comme règle d'or
Mais quand en fin d'année on venait au rapport
Un flot d'heures d'animation et de milliers de participants étaient notre garant*

*En 2011, malgré un climat délétère
Notre asso elle, prospère
Grâce aux recettes de son propre chiffre d'affaires
Et au soutien de divers partenaires
Demandes de subvention et appels à projets, on savait faire
Cet exercice chronophage
Nous en a fait noircir des pages
Mais chaque année on repartait de rien
Heureusement on nous le rendit bien
Intermittente, maman, plus de quarante ans
Ah ! On s'en est fait des cheveux blancs
Mais à chacune de nos interventions
On prenait notre dose d'émotion
Car là est l'essence de notre motivation
Convoquer des rencontres improbables,
Spectacle d'une vraie cours des miracles,
Nous laisse espérer une solidarité durable*

*Aujourd'hui en 2020
Ça va plutôt bien
Et si on prend du recul
Certes on est funambule
Mais on continue à créer de l'emploi
À faire du politique
Grâce à nos projets sociaux artistiques
Alors, mesdames et messieurs
Femmes et hommes d'associations
De tous horizons
En cet automne 2020
Continuez à croire qu'on peut changer demain*

Clin d'œil à ce qui est notre raison de vivre le slam.

Anne Cheneau, quand elle pensait à l'avenir, disait : « On est des funambules, on ne sait jamais si on sera là l'année suivante. La seule chose que j'ai à faire, c'est d'inventer des projets fous, de me dire que je n'ai rien à perdre. »

Fin.